

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Séance du 23 janvier 2025

**Avis sur une demande d'autorisation de travaux
en forêt de protection de Saint-Germain-en-Laye (78)
dans le cadre du projet de raccordement du Pavillon de la Muette**

Suite à la présentation par Madame Margot De Metz représentant la SCI Muette Mécénat Culturel accompagnée de la DDT 78 lors de sa séance du 23 janvier 2025, le CSRPN émet l'avis suivant.

Ce projet vise en un raccordement électrique définitif du Pavillon de la Muette, ancien relais de chasse de Louis XV, situé au cœur de la forêt de protection du massif de Saint-Germain-en-Laye (78).

Ce raccordement impose la création d'une boîte de dérivation souterraine avec la pose de câble.

Les travaux, prévus sur une semaine, consistent en la création d'une tranchée de 4 m de long et 50 cm de large sur une route d'accès déjà bitumée, partant du portail du Pavillon de la Muette à une armoire électrique.

Le bitume sera remis en état une fois l'intervention terminée.

Le CSRPN attire l'attention sur le risque de dissémination d'espèces végétales exotiques envahissantes. Le comblement de la tranchée devra être issu de matériaux locaux, sans apport extérieur.

Avis du CSRPN d'Île-de-France

Adopté à l'unanimité

Séance du 23 janvier 2025

Le CSRPN, à l'unanimité, rend un avis favorable à la demande d'autorisation de travaux en forêt de protection pour le raccordement électrique du Pavillon de la Muette assorti de la recommandation suivante :

- veiller à ne pas importer de matériaux extérieurs.

Fait à Vincennes, le 18 février 2025

Le Président du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Île-de-France
Jean-Philippe SIBLET

